

## **DNA 2019 – Thématique**

### **Vivre ensemble dans les établissements**

*coordination : sous-direction des politiques de formation et d'éducation*

La vie scolaire recouvre tous les temps de vie de l'élève dans l'établissement. L'objectif, en plus de la fonction première de formation des établissements, est de proposer un parcours éducatif contribuant à faire émerger des citoyens responsables, capables de s'insérer socialement et professionnellement en faisant des choix éclairés. Elle œuvre ainsi à une école qui se doit d'être inclusive et participe à l'objectif 4 de développement durable : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Le vivre ensemble ne doit pas être considéré comme une fin en soi mais comme une condition pour permettre et faciliter l'ouverture sur le monde, l'acquisition de compétences professionnelles, sociales et artistiques. Il est un des éléments constitutifs du développement de la citoyenneté et de l'appartenance à une société.

Le plan d'action de l'enseignement agricole pour la défense des valeurs de la République vient renforcer cette thématique et propose plusieurs mesures :

- mettre la laïcité et la transmission des valeurs républicaines au cœur de la mobilisation de l'enseignement agricole
- développer la citoyenneté et la culture de l'engagement avec tous les partenaires de l'école
- combattre les inégalités et favoriser la mixité sociale

La lutte contre le décrochage scolaire est à l'intersection de deux thématiques, l'innovation pédagogique dans sa dimension plus spécifique aux apprentissages et le bien vivre ensemble. La dimension multifactorielle du décrochage scolaire, l'angle choisi par l'enseignement agricole de traiter cette question par les facteurs favorisant l'ancrage scolaire, a conduit à l'inclure dans la thématique « bien vivre ensemble ».

La santé/sécurité au travail des jeunes et l'éducation aux risques et à la sécurité constituent également un axe prioritaire et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'enseignement agricole sur ces questions tant sous l'angle de la prévention que sur celui de la réglementation est primordiale. Les actions qui seront menées devront s'inscrire dans le cadre de la convention signée entre les ministères chargés de l'agriculture et du travail et de la CCMSA.

Dans ce contexte, cette thématique recouvre donc plusieurs axes d'action :

- promouvoir l'école inclusive dans l'enseignement agricole ;
- prévenir et lutter contre les violences et les discriminations pour garantir la réussite et l'épanouissement de tous les apprenants ;

- favoriser l'engagement du jeune et le valoriser ;
- promouvoir l'égalité des chances : l'enseignement agricole continuera à développer des actions pour lutter contre tous les stéréotypes notamment sexistes ;
- accompagner les apprenants en situation de handicap : l'accueil, l'accompagnement et le suivi des apprenants en situation de handicap reste une priorité d'action pour la rentrée 2018. Il s'agit d'assurer l'accès au cadre de vie, au savoir et à l'emploi ;
- développer une culture de tolérance et accompagner l'émergence de l'esprit de groupe favorisant le bien vivre ensemble, le développement de l'estime de soi et des autres ;
- Promouvoir les pratiques sportives à travers la création récente du réseau pour le "développement des pratiques sportives dans l'enseignement agricole" comme levier du bien vivre ensemble ;
- Promouvoir la santé, la sécurité au travail, l'éducation au développement durable, l'éducation artistique et culturelle, dans les établissements de l'enseignement agricole.

## Vivre ensemble dans les établissements - Métafiche 1

**1) Intitulé de la métafiche : prévenir les violences et les discriminations au travers de l'amélioration du climat scolaire**

**2) Personnes référentes à la DGER :** F. FEUILLATRE (SDPOFE/BVIE)

**3) Finalité de l'action pour 2019 :**

- Permettre aux établissements d'appréhender de manière autonome et systémique les phénomènes de violences et de discriminations dans la construction ou le renouvellement des projets de vie scolaire et d'établissement.

**4) Attendus de l'action pour 2019 :**

- Etendre l'enquête climat scolaire sur l'ensemble du territoire aux établissements volontaires ; assurer l'exploitation des données au niveau local, régional et national.
- Affiner la prise en compte du racisme et de l'antisémitisme dans la production statistique du ministère, dans le cadre de l'enquête de victimation et de climat scolaire.
- Accompagner les autorités académiques dans l'appropriation de connaissances nécessaires à l'appréhension et l'interprétation de l'enquête « climat scolaire, expérience scolaire et victimations » auprès des établissements.
- Renforcer la prise en compte, dans la politique d'amélioration du climat scolaire, des fondements discriminatoires des violences et du harcèlement.
- Poursuivre l'accompagnement des établissements dans le cadre de l'enquête « climat scolaire, expérience scolaire et victimations » dans l'enseignement agricole .
- Accompagner cinq équipes confrontées à des situations de discrimination ou de violence en établissement.
- Diffuser et valoriser les dispositifs et les résultats des accompagnements en établissement, sur les phénomènes de violences et de discriminations en milieu scolaire.

**5) Livrables envisagés :**

- Analyse statistique des résultats obtenus lors des enquêtes précédemment mises en place.
- Outils à destination des équipes éducatives sur la gestion de crise en cas de situations de violence.
- Formation à l'analyse des comportements potentiellement discriminatoires.
- Formations visant à outiller les enseignants confrontés à des contestations d'enseignement ou abordant des questions dites « controversées ».
- Formation et accompagnement d'équipes éducatives à la détection et à la prise en charge des phénomènes de violences et de discriminations en milieu scolaire et de tous facteurs ayant un impact sur le climat scolaire.

## Vivre ensemble dans les établissements - Métafiche 2

**1) Intitulé de la métafiche : promouvoir la santé, l'éducation à la citoyenneté, au développement durable et l'éducation socio-culturelle ainsi que le développement des pratiques sportives**

**2) Personnes référentes à la DGER : F. FEUILLATRE (SDPOFE/BVIE)  
Elise Bordeau (SDPOFE/BDET)**

**3) Finalité de l'action pour 2019 :**

Cette action porte les travaux d'animation et d'appui aux établissements menés par les réseaux et les établissements du supérieur, en lien avec la vie scolaire, étudiante et l'insertion : insertion-égalité, animation et développement culturel, RESEDA, éducation et développement durable, développement des pratiques sportives dans l'enseignement agricole

**4) Attendus de l'action pour 2019 :**

- Assurer la maintenance et enrichir la plate forme de ressources pédagogiques sur la citoyenneté à destination des personnels de l'enseignement ;
- Participer à l'organisation du Conseil national des délégués des élèves de l'enseignement agricole public ;
- Finaliser l'étude sociologique sur les pratiques culturelles et sociales des apprenants de l'enseignement agricole ;
- Contribuer à la valorisation des actions des écodélégués et des démarches de développement durable dans les établissements ;
- Participer à la mise en œuvre d'actions de promotion à la santé ;
- Soutenir les réseaux thématiques dans l'accompagnement et la professionnalisation des acteurs de l'enseignement agricole ;
- Former les équipes pédagogiques et éducatives à la posture d'accompagnement des projets individuels et/ou collectifs des apprenants et à l'orientation des apprenants ;
- Mener une réflexion sur l'animation socioculturelle dans les établissements face à l'évolution des publics accueillis ;
- Mettre en œuvre le plan d'action de développement des pratiques sportives dans l'enseignement agricole ainsi que la convention du 22 novembre 2016 passée entre le ministère de l'agriculture, le ministère des sports et le CNOSF ;
- Mobilisation du réseau pour le "développement des pratiques sportives dans l'enseignement agricole" dans le contexte de la préparation des jeux olympiques de 2024 (organisation de journées sportives et citoyennes, sur la thématique de l'olympisme, dispositif de labellisation « Génération 2024 », engagement des élèves et des étudiants dans le cadre associatif, en particulier les associations sportives).

## 5) Livrables envisagés :

- Production de contenu pour la plateforme citoyenneté ;
- Réalisation d'un numéro de Champs culturels ;
- Actions de formation, production de ressources pour la professionnalisation des acteurs de l'enseignement sur les différentes thématiques de cette méta-fiche ;
- Valorisation et déploiement de la recherche-action « itinérance pedestre », dont l'objet est le développement d'une culture de tolérance et l'émergence de l'esprit de groupe favorisant le bien vivre ensemble, le développement de l'estime de soi et des autres ;
- Organisation de la seconde édition du concours national des plaidoiries citoyennes ;
- Mise en place d'un groupe de travail pour engager une réflexion sur l'animation socio-culturelle en établissement agricole
- Création d'une plate-forme numérique en ligne « Pratiques sportives dans l'enseignement agricole »
- Organiser un regroupement du réseau pour le "développement des pratiques sportives dans l'enseignement agricole"

## Vivre ensemble dans les établissements - Métafiche 3

### 1) Intitulé de la métafiche : favoriser l'ancrochage scolaire et les réussites des apprenants

### 2) Personnes référentes à la DGER : . F. Feuillatre (SDPOFE/BVIE)

### 3) Finalité de l'action pour 2019 :

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité gouvernementale réaffirmée. La recherche action « ancrochage scolaire », mise en place dans l'enseignement agricole, a permis de mettre en évidence les facteurs multifactoriels qui favorisent la persévérance scolaire et les réussites des apprenants. Elle a permis de mettre en lumière les leviers de l'ancrochage et donné lieu à la production d'outils pouvant aider les équipes dans leur démarche de construction d'actions visant à lutter contre le décrochage et à oeuvrer pour la réussite des apprenants. Elle a également produit un outil de diagnostic des pratiques en établissement.

L'action visera à déployer la recherche action « ancrochage scolaire » et à la décliner sur d'autres problématiques telles que l'internat.

Dans le cadre de la thématique « bien vivre ensemble », et notamment sur le décrochage scolaire, une coordination étroite devra être engagée avec les établissements proposant des actions portant sur l'innovation pédagogique et le numérique éducatif. De plus, les interdépendances entre le climat et l'ancrochage scolaire sont importantes ; de ce fait, des liens devront aussi être réalisés entre les porteurs des 2 métafiches.

L'accompagnement du projet personnel, scolaire et professionnel de l'apprenant est primordial. Il s'agira notamment de former les équipes en établissement sur la conduite d'entretiens relatifs à l'orientation, avec l'appui du guide « L'accompagnement du projet personnel, scolaire et professionnel du jeune ».

### 4) Attendus de l'action pour 2019 :

- Former et appuyer les autorités académiques, notamment les correspondants « innovation pédagogique et ancrochage » et « insertion, égalité des chances », pour qu'ils soient en mesure d'accompagner les établissements sur ces thématiques ;
- Accompagner le déploiement de l'outil de diagnostic réalisé dans le cadre de la recherche action « ancrochage scolaire » ;
- Promouvoir les expériences innovantes mises en place par les établissements sur ces thématiques, en particulier au travers du site Pollen ;
- Poursuivre la recherche-action sur l'internat, en tant que facteur de réussites, personnelle, scolaire et sociale.

## **5) Livrables**

- Poursuite de la généralisation et de la valorisation de l'« ancrage scolaire » comme facteur de réussites ;
- Appui aux équipes pédagogiques et éducatives sur la conduite d'entretiens à l'orientation ;
- Mise en œuvre de la recherche action sur l'internat dans 8 établissements de l'enseignement agricole

## Vivre ensemble dans les établissements - Métafiche 4

### 1) Intitulé de la métafiche : Promouvoir l'école inclusive dans l'enseignement agricole

### 2) Personne référente à la DGER : F. FEUILLATRE (SPOFE/BVIE)

### 3) Finalité de l'action pour 2019 :

La loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 a posé les fondements de l'école inclusive en ces termes : « *le service public reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans distinction.* »

Parler de l'école inclusive, c'est d'abord parler de la différence, de la place de chacun dans la société, de l'acceptation de l'autre et de l'importance de vivre et de faire ensemble.

Les actions relatives à la lutte contre les stéréotypes et à l'accueil des jeunes en situation de handicap existent dans l'enseignement agricole. La mise en œuvre du plan national pour les valeurs de la République est l'occasion de référencer, valoriser et diffuser les actions conduites au niveau national, régional et local.

Pour cette métafiche, il s'agira de favoriser la mise en œuvre du principe d'école inclusive dans l'enseignement agricole et de développer et mettre en valeur des actions favorisant l'insertion et l'égalité de jeunes :

- en situation de handicap,
- minoritaires de genre,
- issus de milieux sociaux minoritaires dans l'établissement,
- d'origines étrangères ou supposées étrangères,
- dont l'appartenance ou l'appartenance supposée à un groupe peut induire un traitement discriminant de la part des acteurs de l'établissement.

### 4) Attendus de l'action pour 2019 :

- Accompagner les établissements à identifier et mettre en œuvre les besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap notamment lors des évaluations et examens ;
- Accompagner les établissements et les autorités académiques dans l'appropriation des guides réalisés en 2018 (Guide « accompagnement au projet scolaire, personnel et professionnel de l'apprenant », Guide « Rendre accessible à sa mesure ») ;
- Changer le regard sur le handicap, une accessibilité pour toutes et tous ;
- Poursuivre la professionnalisation des auxiliaires de vie scolaire ;
- Favoriser la mixité dans les filières et notamment lutter contre les stéréotypes pour l'accès aux stages ;
- Construire une culture commune entre différentes voies de formation en établissement afin de favoriser la mixité des publics.

### **5) Livrables envisagés :**

- Séminaire de travail inter-réseaux sur l'école inclusive dans l'enseignement agricole comme facteur de réussites ;
- Formation des acteurs en établissement pour des pratiques pédagogiques et éducatives inclusives ;
- Formation des secrétaires, lecteur-scripteurs et assistants ;
- Appui à la rédaction et au suivi des dispositifs d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ;
- Groupe de travail pour la conception de modes d'organisation de vie scolaire favorisant la mixité des publics.

**1) Intitulé de la métafiche : Promouvoir la santé et la sécurité au travail des apprenants dans leur formation**

**2) Personne référente à la DGER : F. FEUILLATRE (SDPOFE/BVIE)  
H GIORDANO (SDPOFE/BDET)**

**3) Finalités de l'action pour 2019 :**

**1<sup>er</sup> volet : éducation aux risques et à la sécurité au travail**

Dans le cadre de la convention-cadre nationale pour l'intégration de la santé, sécurité au travail dans l'enseignement agricole, signée par le ministère de l'agriculture avec la caisse centrale de la MSA et le ministère du travail, il s'agira :

- d'élaborer des démarches pédagogiques et éducatives, visant à l'appropriation par les jeunes des notions de risques et de sécurité au travail ;
- d'accompagner les établissements dans la mise en place de ces démarches ;
- de développer des formations en direction des équipes éducatives et pédagogiques ;
- de développer des formations en direction des équipes de direction sur le pilotage de la santé sécurité au travail en établissement.

**2<sup>nd</sup> volet : Préparation et valorisation des périodes de formation en milieu professionnel**

Objectifs :

- Élaborer une méthodologie pour préparer, suivre et valoriser les expériences vécues en périodes de formation en milieu professionnel
- Contribuer à la mise en œuvre de cette démarche en établissement

**3<sup>ème</sup> volet : sujet spécifique aux chantiers forestiers**

Elaboration et diffusion de recommandations et de documents et outils élaborés par des établissements (comme ceux de la région Auvergne Rhône-Alpes) propres aux chantiers forestiers

Ingénierie de la formation relative aux chantiers forestiers (sur le site de Meymac dans le cadre du PNF)

#### **4) Attendus/livrables de l'action pour 2019 :**

- Recherche-action sur l'éducation au risque et la sécurité au travail ;
- Création d'outils méthodologiques à l'attention des équipes pour préparer, suivre et valoriser les expériences vécues par les apprenants en milieu professionnel (constitution et animation d'un groupe de travail sur ce sujet) ;
- Mise en place d'un séminaire fin 2019 sur le jeune, le risque et la santé sécurité au travail
- Inventaire des documents et outils et construction d'une plate-forme numérique dédiée à la sécurité sur les chantiers forestiers.